

Séance du 27 septembre 2024

N° 2024.15

Objet : Tarif du thé dansant

Date de Convocation

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Le 19 septembre 2024

Etaient présents :

M. Laurent RICHARD, Président,

M. Daniel BATARD, Mme Martine DELIGEON, M. Eric HENNEGUELLE,
M. Philippe BEAUVAIS, Mme Eliane FAVRON, Mme Katia CHAUVET,
M. Gilles BACHELET, Mme Sophie FOURNIAU, Mme Jacqueline DUPRAT,
Mme Françoise MORISSE,

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 11

Représentés : 00

Absents excusés : Mme Guylène BIGOT, Mme Bénédicte BEYENS, Mme Aurélie SCHEMEL, Mme Fabienne TURBERT, Mme Sophie RANDUINEAU, Mme Pascale AUDEBRAND.

Votants : 11

Secrétaire de séance : Mme Katia CHAUVET.

Monsieur Laurent RICHARD, Président du C.C.A.S, expose au Conseil d'Administration que le CCAS a décidé d'organiser un café/thé dansant pour les seniors.

En effet, il s'agit de proposer un moment convivial où les gens pourront danser, discuter autour d'un goûter dansant pendant la période automnale. Un rendez-vous qui pourra être reconduit.

Cet événement se déroulera le mardi 12 novembre de 14h à 17h à l'Espace Cocteau.

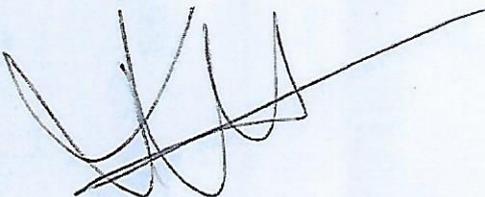
Le président propose de demander une participation de 5€ (boisson, goûter et musique) à chaque personne inscrite.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De fixer à 5€, le montant du café/thé dansant du 12 novembre 2024, pour chaque inscription.

La secrétaire de séance,
Katia CHAUVET



Pour extrait conforme,

Le Président,
Laurent RICHARD



Centre Communal d'Action Sociale
MONTS
1-8-L
37260